

PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

27 SEP. 2018

SOUS-PRÉFECTURE DE CHINON

POLE ANIMATION TERRITORIALE

Affaire suivie par

Nathalie Bodin

☎ 02 47 33 13 37

Mel [nathalie.bodin@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:nathalie.bodin@indre-et-loire.gouv.fr)

PREFECTURE

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'intercommunalité, du contrôle budgétaire et des dotations de l'Etat

Chargé(e) de l'intercommunalité

Affaire suivie par

Julien Patry

tél 02 47 33 12 12

Mel [julien.patry@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:julien.patry@indre-et-loire.gouv.fr)

Le sous-préfet de Chinon

À

Monsieur le Maire

2 place de la Mairie

37800 PORTS-SUR-VIENNE

Chinon, le

21 SEP. 2018

**OBJET :** Syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne

**REFER :** Rencontre du 17 septembre 2018.

Lors la rencontre citée en référence, Mme la préfète s'est entretenue avec vous-même, président du syndicat et M. Danquigny, délégué de la commune de Nouâtre concernant les problèmes de fonctionnement du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne (SIEPVV).

Afin d'éviter une situation de blocage comparable à cette année 2018, ayant nécessité la saisine de la chambre régionale des comptes pour régler le budget, et compte tenu des tensions constatées entre les élus, les services de l'éducation nationale et les parents d'élèves, il conviendrait de réexaminer la gouvernance de ce syndicat.

Aussi, en vertu de l'article L 2121-33 du code général des collectivités territoriales, je vous propose que l'ensemble des communes puisse mettre fin au mandat actuel des délégués du SIEPVV et de procéder à une nouvelle désignation de vos conseillers syndicaux ce qui aura pour conséquence la tenue d'une nouvelle élection du président et du bureau du SIEPVV.

J'adresse une correspondance similaire aux Maires de Maillé, Marcilly-sur-Vienne, Nouâtre et Pussigny.



Samuel GESRET

Destinataires en copie :

- Madame la directrice de la Citoyenneté et de la Légalité  
Bureau de l'intercommunalité, du contrôle budgétaire et des dotations de l'Etat
- Monsieur le comptable du trésor de l'Île-Bouchard